



Conseil d'Établissement n°2

18/02/2021

Procès-verbal

(Sous réserve d'approbation du prochain conseil d'établissement)

Présents :

M. Casañas (proviseur), M. Bonicel (directeur du primaire), M. Kemel (CPE)- Mme Delbosc (COCAC),

Représentants des personnels :

RAPILLY Pauline, Représentante des Personnels Enseignants
DROULERS Nicolas, Représentant des Personnels Enseignants
HANOT Sébastien, Représentant des Personnels Enseignants
ROUATI Julia, Représentante des Personnels Enseignants
CARRON Philippe, Représentant des Personnels Administratifs et de Services

Représentants des usagers :

CASSÁ María del Carmen, Représentante des Parents d'élèves
PERREZ HERRERA Ludmila, Représentante des Parents d'élèves
MALLEN CALAC Eliane, Représentante des Parents d'élèves
ACTIS CASSA Manuel (Tle), Représentant des Elèves

Membres invités (voix consultatives) :

Mme Domino Nicole (conseiller consulaire),
Mme Bros Morel Françoise (conseillère consulaire)
Juliette Lagarde – CAG (trésorière)
Nancy Wehbé – CAG (vocal)
M. Jimenez Glur Luca (vice-président du CVL)

Personnes excusées :

Mme Assemat (DAF)
GROEN Maxime (Tle), Représentant des Elèves
M. Denis Bourret (Président du Comité d'Administration et de Gestion)

Personnes absentes :

M. Beauvais Richard (conseiller consulaire)
Mme Crinière Solène (Consule de France)

QUORUM : 13/15

Nombre de votants : 13

17h30 : 13 présents - le quorum étant atteint, M. le proviseur ouvre le conseil d'établissement (CE)

Un secrétaire de séance est désigné : M Hanot Sébastien

Un support de présentation projeté permet de guider le conseil – **Annexe**.

1 - Approbation de l'ordre du jour-(vote) :

1. Approbation de l'ordre du jour (vote)
2. Approbation du PV des conseils d'établissement exceptionnel et n°1 (vote) – pièce jointe
3. Compte rendu du Conseil d'école du 11.02.2021
4. Calendrier scolaire 2021-2022 – 3 propositions (vote) – pièce jointe
5. Point de situation sanitaire :
 - Voyages scolaires et activités périscolaires : suspension jusque fin d'année (vote)
 - Proposition de retour progressif en semi présentiel (vote) – pièce jointe
6. Carte des emplois des résidents AEFE : si départ de M. Alleaume, modification du poste de LETTRES en PHILOSOPHIE (vote)
7. Lycée 2021-2022 : spécialités offertes au LFSD (vote)
8. Plan stratégique dont Projet d'Etablissement Interdegrés 2020-2024 (vote) – pièce jointe
9. Présentation de deux partenariats académiques : HEC Montréal et Prépa INP – pièce jointe
10. Questions diverses : à communiquer au proviseur au plus tard mercredi 16 février.

Aucune question diverse communiquée au 16 février 2021.

Vote : POUR à l'unanimité des membres présents

2 - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Etablissement exceptionnel et n°1

Les observations pertinentes relevées par les parents sont intégrées au PV.

Vote : POUR à l'unanimité des membres présents

3 - Procès-verbal du conseil d'école

Le directeur du primaire fait un bref rappel des points importants du conseil d'école du 11 février 2020 :

- Discussion autour du calendrier 2021/2022
- Retour sur l'EAD et les temps d'induction
- Retour graduel et progressif en semi présentiel : approuvé
- Projet d'établissement interdegrés – PEI : approuvé

Très bonne dynamique collaborative, échanges fructueux et constructifs. Tout le monde est très satisfait du déroulement de ce conseil d'école. Remerciement du chef d'établissement à l'ensemble des acteurs.

4 - Calendrier scolaire 2021-2022 :

M. le proviseur présente les 3 propositions de calendrier et les contraintes à respecter :

- Calendrier 2020-2021 : 900h
- Obligation de travailler entre 35 et 36 semaines effectives / an
- Respect des jours fériés dominicains avec inclusion pendant les vacances dans la mesure du possible
- 20 semaines en commun sur la zone AEFE AMLANORD pour l'organisation de la formation continue
- Respect du calendrier français pour les examens
- Équilibre entre les périodes de classe et de repos.
- 26h semaine maximum pour élèves du primaire = 5,2h jour travaillé
- Prise en compte du risque climatique : 2 jours ouragans si nécessaire
- Harmonisation avec le lycée français international de Las Terrenas

Ce calendrier a été communiqué aux représentants des parents d'élèves et a déjà fait l'objet d'une concertation avec eux et les représentants du personnel.

Les 3 propositions ont reçu un avis favorable par monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale zone.

Remarques des représentants du personnel enseignant :

La réforme du baccalauréat permet de regagner 15 jours de travail sur le mois de juin pour toutes les classes.

Remarque des représentants des parents d'élèves :

Le calendrier de cette année a été modifié pour prendre en compte la rentrée repoussée. Avec pour conséquence un déficit d'heures cette année en ayant commencé deux semaines plus tard cette année.

VOTE /13	CONTRE	ABSTENTION	POUR
Proposition 1	7	2	4
Proposition 2	4	2	7
Proposition 3	2	1	10

La proposition n°3 est adoptée.

5 – Transformation du poste de LETTRES en PHILO

Au regard des besoins du service en philosophie en cas de départ de monsieur Alleaume. Cette demande a déjà été validée en CE en 2018.

VOTE : 12 POUR et 1 ABSTENTION

6 – Suspension des sorties et voyages scolaires au trimestre 3

Suite au 1^{er} conseil d'établissement, nouvel échange sur la suspension des sorties et voyages pour le 3^{ème} trimestre.

VOTE : POUR à l'unanimité

Question :

Qu'en est-il du stage de seconde en entreprise ?

Il sera reporté en classe de première, à cheval sur des vacances scolaires.

7 – Retour graduel et progressif en semi présentiel

Le proviseur rappelle le cadre et présente le calendrier à partir du 8 mars :

- **Le protocole sanitaire et le cadre de reprise EAD et semi présentiel ont déjà été validés par les instances depuis fin août 2020**, et ce conformément au protocole AEFÉ.
- Ce n'est pas une nouveauté mais le prolongement du travail mené (réflexion, propositions, expérimentation, mise en œuvre) depuis juin 2020. **Nous sommes dans la continuité. C'est un ajustement des modalités.**
- Le MINERD et SALUD PUBLICA ont fait évoluer leur vocabulaire depuis décembre : on ne parle plus d'enseignement hybride mais d'enseignement semi présentiel :
 - Présentiel = 100% des élèves de l'établissement sont présents
 - **Semi présentiel** = tout ce qui est entre le 0% présentiel et le 100% distanciel
 - La commission d'évaluation venue le 17 décembre a confirmé qu'on raisonne par groupe d'élèves. Un groupe peut être composé de 20 à 25 élèves selon la configuration de l'établissement et la qualité du protocole appliqué.
 - On peut avoir un groupe en 100% présentiel et un autre groupe en hybride (% en distanciel et % en présentiel). La jauge dépend des infrastructures et protocole sanitaire de l'établissement.
- Le MINERD et SALUD PUBLICA ont fait évoluer leur position sur pression de :
 - L'OMS et l'UNICEF qui ont rappelé à la RD que ce pays faisait partie des 10 seuls pays au monde qui n'avaient jamais proposé un retour à l'école
 - Collectifs de parents en RD et association des établissements scolaires
 - Pays partenaires : US, Canada, France et Espagne notamment

- Le MINERD et SALUD PUBLICA ont fait évoluer leur position :
 - **Rendre possible un retour semi présentiel sous conditions et accepter la non homogénéité sur le territoire**
 - Conditions : visite de la commission validant la qualité du protocole sanitaire et l'efficacité de sa mise en œuvre au regard des infrastructures et modalités de travail de chaque établissement
 - **Obtenir la certification *Escuela Saludable*** – les modalités ne sont pas encore connues.
 - Chaque établissement doit en faire la demande au MINERD et présenter sa proposition des modalités de retour graduel et progressif en semi présentiel
 - Un Conseil Supérieur de l'Education est convoqué le 24 février par le ministre Fulcar.
- La demande de certification est envoyée par le LFSO au vice-ministre Rafael Bello et relayée par la direction de l'enseignement privée et l'ambassade de France.
- **L'ambassadeur appuie fortement la nécessité de retour à l'école** et rencontrera le ministre Fulcar la semaine prochaine.
- Les modalités de retour graduel et progressif en semi présentiel à partir du 8 mars sont un juste compromis entre ce qui se fait déjà et ce qu'on peut réussir progressivement.
- **Dans l'attente d'une réponse officielle, le calendrier d'induction/orientation s'appliquera à partir du 8 mars et ce jusqu'à décision :**
 - **Pour le primaire :** choix pédagogique de prioriser les ½ groupes pour prioriser la langue française et les compétences fondamentales de chaque cycle
 - **Pour le secondaire :**
 - Le choix est fait de la classe entière depuis le début de l'induction/orientation
 - On respectera l'emploi du temps et les salles de classes avec ABSENTS CONNECTES
 - Les petites classes côté jardin sont aménagées pour permettre la distanciation. En cas de blocage, délocalisation sur une salle plus grande
 - Il s'agit d'un cadre dont certains détails restent à définir : aménagement des salles, ajustement de salle selon la taille du groupe, modalités d'accueil, etc.
 - Ce cadre sera évolutif à la baisse ou à la hausse selon le contexte
- Cette nouvelle phase permet aux professeurs, aux élèves et aux familles de se projeter et de s'organiser.
- Les parents et les élèves seront informés vendredi 19 février.
- **M. Carron**, infirmier, assure au quotidien et de façon permanente la veille sanitaire au plus près des familles, des élèves et des personnels. Il **a autorité pour décider des mesures de précaution qui s'imposent.**
- Un registre évolutif est renseigné et disponible à tout moment à distance par la cellule de crise :



Vote : POUR à l'unanimité des membres présents

Le conseil pédagogique du 2nde degré a précisé le fonctionnement à venir :

lfsd
Lycée Français
de Saint-Domingue

30e ANNIVERSAIRE
aefe

Conseil pédagogique
Mercredi 10 Février 2021
Compte-rendu

EAD :

- Déjà arbitré en conseil pédagogique : **rappel de l'obligation de la caméra** en EAD et bienveillance si problème avéré justifié.
- **icone utilisateur** : demander aux élèves de modifier leur image par une photo pour pouvoir les reconnaître à l'écran en cas de caméra coupée.
- **Sur les temps d'induction/orientation ou reprise en semi présentiel imposant aux élèves d'être présents physiquement :**
 - Toute absence doit être justifiée à la vie scolaire par les élèves/parents - ABSENCE
 - En cas d'absence des élèves, **les enseignants assurent la continuité pédagogique via Classroom** et indiquent aux élèves le travail à réaliser.
 - **En cas d'absence physique de l'élève mais de connexion à distance :** – ABSENT CONNECTE
 - Il revient à l'élève/parent d'informer préalablement l'enseignant de son absence physique avec une raison valable ;
 - Et de faire la démarche de demander à l'enseignant d'allumer la caméra pour suivre le cours à distance. Orienter la caméra vers le groupe classe ou le tableau.
 - Dans ce cas l'élève est noté – **ABSENT CONNECTE**

Un nouveau motif **ABSENT CONNECTE** est créé dans PRONOTE. Il n'est pas comptabilisé dans les absences.

EVALUATION :

- **Sur les temps d'induction/orientation ou reprise en semi présentiel imposant aux élèves d'être présents physiquement :**
 - Cas des élèves ABSENT CONNECTE : égalité et équité face à l'évaluation
 - Créer 1 évaluation pour les élèves présents et 1 évaluation pour les absents connectés
 - Considérer le travail à distance comme un devoir maison et ajuster le coefficient en conséquence
- **Evaluation à distance pour tous :**
 - Iniquité : entraide et/ou utilisation de ressources non autorisées ayant pour conséquence la **remise en question l'intégrité intellectuelle du devoir rendu** (triche, plagiat, etc.)
 - **Une information sera communiquée** aux familles et aux élèves, et rappelée en conseil de classe **par le proviseur** sur les travaux faits depuis la maison (ABSENTS CONNECTES) et sur la problématique de l'évaluation à distance :
 - C'est la **responsabilité de l'enseignant que d'informer préalablement les élèves** de la bonne conduite à tenir et de conséquences en cas de remise en doute/forte suspicion argumentée de l'intégrité intellectuelle d'un travail rendu.
 - **Rappel des conséquences** : non noté, 0 ou rouge à la compétence, recommencer le devoir, sanction du règlement intérieur, interdit d'examen, etc.
 - **La seule remise en doute/forte suspicion** de l'intégrité intellectuelle d'un travail rendu **suffit**.

ECHANGES :

Mme Cassa : comment sont gérées les heures de permanence en présentiel ?

Proviseur : elles sont gérées par la vie scolaire. Nous proposerons des occupations aux élèves pour rendre ce temps de présence efficient.

Mme Cassa : y a-t-il un accord officiel du ministère pour le nouveau EAD ?

Proviseur :

- Nous sommes dans l'attente d'une réponse officielle du ministère à notre demande de certification *Escuela Saludable*.
- Le ministère est informé de notre cadre de fonctionnement semi présentiel dans le cadre des journées induction/orientation.
- La commission technique d'évaluation avait validé ce cadre lors de sa venue.
- Un Conseil Supérieur de l'Education est convoqué par le ministre Fulcar le 24 février sur cette problématique.
- Le calendrier d'induction/orientation s'appliquera dans un 1^{er} temps sur les 3 semaines du 8 au 26 mars 2021.

M. Droulers : classes de 3^{ème}, classes à examen, ne viennent qu'une journée ?

Proviseur :

- Les classes de 3^{ème} viendront une journée par semaine.
- Cela ne sera pas préjudiciable pour le brevet. Nous prioriserons la préparation au brevet à partir d'avril.
- Beaucoup d'établissements de la zone sont dans la même situation.

Mme Cassa : quel est le protocole pour le travail en autonomie ? Quel est l'équilibre temps synchrone et asynchrone ? Peut-on cadrer davantage pour qu'il n'y ait pas de différences importantes selon les professeurs ?

Proviseur : le temps en autonomie est expliqué aux élèves depuis le début d'année. Les parents doivent en parler aux enseignants directement sur leur adresse professionnelle. Il n'est pas nécessaire de passer par le parent référent.

Mme Cassa : il faudrait préciser le protocole de communication pour éviter les malentendus.

Proviseur : l'établissement est conscient et travaille sur ce protocole pour préciser les différents canaux de communication et leur fonctionnement.

Luca Jimenez Glur : quand est prévu l'application du nouveau EAD ? Le professeur peut-il refuser d'allumer la caméra pour les élèves non présents ?

Proviseur : application à partir du lundi 8 mars. L'absence connectée sera traitée au cas par cas, selon la demande et l'attitude de l'élève.

Mme Rouati : cela dépend des activités prévues dans la classe.

8 - Baccalauréat 2021 – spécialités offertes en 1^{ère} et Tle

Le proviseur rappelle les spécialités prévues par la réforme. Chaque élève de 2^{nde} doit choisir ses spécialités en fonction de son projet personnel et des possibilités offertes par l'établissement.

Une réunion d'information aura lieu le 3 mars auprès des parents de seconde.

PREMIERE

Comme cette année, le lycée français de Saint-Domingue proposera aux élèves 7 spécialités en 1^{ère} en fonction des effectifs et de la présence d'enseignants formés sur ces spécialités :

- Mathématiques
- Sciences et vie de la terre
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais monde contemporain
- Humanités, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

TERMINALE

Un sondage a été effectué fin janvier auprès des élèves de 1^{ère} sur les spécialités conservées en terminale. Ce choix devra être finalisé au conseil de classe du 2^{ème} trimestre à travers la fiche dialogue.

A ce jour, les 7 spécialités de 1^{ère} seraient proposées en terminale.

Les élèves n'ont pas à subir les conséquences de la réforme.

Option facultatives maintenues : théâtre, mathématiques expertes, mathématiques complémentaires

L'enseignement des mathématiques complémentaires en 1^{ère} est maintenu.

Discussion sur le CNED :

- solution compliquée pour les sciences et l'approche expérimentale
- l'expérience d'autres établissements montre que le CNED n'est pas très efficace sur le temps de correction et de rétro-alimentation aux élèves
- la préparation au grand oral est complexe et peut difficilement se faire avec qualité par ce biais
- cela reste néanmoins une option valable en cas de besoin

Le CAG est déjà informé et a validé.

Vote : POUR à l'unanimité

9 - Plan stratégique et projet d'établissement inter-degrés (PEI)

Nous arrivons au bout. Le plan stratégique et le projet d'établissement interdegrés sont finalisés :

- Aucun commentaire supplémentaire des équipes pédagogiques sur les dernières phases.
- Le travail de concertation avec les personnels, les représentants des élèves et des parents a permis de faire aboutir le plan stratégique dont le PEI constitue la politique pédagogique du LFSD. Il est au plus proche des problématiques de l'établissement.
- Le plan stratégique est un document cadrant la politique générale de l'établissement. Il s'est voulu exhaustif sur les feuilles de route, sans pour autant être rigide. Il sera amené à être enrichi au fil de temps.
- La communication s'est voulue transparente par le CAG pour que chacun des acteurs puisse mesurer le travail à accomplir et le travail réalisé.
- Le plus important reste le travail à réaliser. **Un comité de pilotage va être lancé mi-mars sur la base du volontariat interdegrés.**

Vote : POUR à l'unanimité

10 – PARTENARIAT ET COLLABORATION ACADEMIQUE

- **INGENIERIE** : PREPA INP donnant accès en contrôle continu à 33 écoles d'ingénieur publique d'excellence en France
- **BUSINESS SCHOOL** : pour HEC Montréal, autorisation de l'AEFE pour proposer de façon exclusive l'année préparatoire au LFSD. 1^{ère} promotion de 20 étudiants en septembre 2022.
- Une information plus détaillée sera faite d'ici à la fin de l'année aux élèves et aux familles.

11 – SECTION AMERICAINE

- L'AEFE a rappelé au LFSD la volonté de la DGESCO de doubler le nombre de section internationale dans le réseau AEFE, et demande à l'établissement, au regard de sa proximité avec les États-Unis, de proposer dans un avenir proche un parcours d'excellence en anglais sous la forme d'une section internationale américaine.
- Présentation rapide de ce que c'est et des implications.
- Compliqué aujourd'hui avec les contraintes des temps et des espaces scolaires mais très pertinent dans le projet de développement du LFSD.
- Le CAG et le poste diplomatique sont informés.

12 - Questions Diverses - AUCUNE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance
Sébastien Hanot

Le proviseur
Laurent Casañas

